

E.P.S : Enseignement Obligatoire

OBJECTIFS



Permettre à chaque élève de :

- Développer sa motricité par son engagement et investissement dans des apprentissages
- Savoir se préparer et s'entraîner (gérer sa pratique de façon autonome)
- Exercer une responsabilité (comportements sociaux, solidarité, échanges... à travers les pratiques physiques)
- Construire sa santé en développant ses ressources pour une pratique future raisonnée et durable
- Accéder à la culture (se situer comme pratiquant, spectateur ou critique).

COMPÉTENCES

Durant le cursus lycée (3 ans), l'élève développera des compétences :

- Réaliser une performance
- Adapter son déplacement en fonction du milieu
- Réaliser une prestation corporelle
- Conduire et maîtriser un affrontement individuel et collectif
- Activités pour développer ses ressources et s'entretenir



Pour chaque compétence, des « attendus de fin de lycée » seront développés et s'articuleront autour de dimensions motrices, méthodologiques et sociales.

ACTIVITÉS ET ÉVALUATIONS

ACTIVITES : Réparties en 5 champs d'apprentissage sur le cursus lycée.

- **En seconde :** Course d'orientation/Musculation/ACRO-DANSE pour toutes les classes.
- **En première et en terminale :** Menu de Trois activités différentes définies en début d'année avec l'enseignant.

EVALUATION :

Pour tous les niveaux : Une note par trimestre correspondant à la fin d'un cycle de 9 à 10 séances.

En terminale : L'évaluation se fera en Contrôle en Cours de Formation (CCF) avec un jury composé de deux enseignants lors d'une séance finale (une épreuve certificative avec convocation faisant suite à un cycle d'apprentissage pour permettre à l'élève de se situer et d'apprécier ses acquis. Une note sur 20 points par activité étudiée sera attribuée, la moyenne des épreuves certificatives est affectée d'un coefficient 6 pour le baccalauréat 2023.

